



Fait à Vieux Condé, le mardi 8 novembre 2022

Emetteurs :  
**Directions Générales des Services Ville/CCAS**  
**Service Prévention**

Destinataires :  
**Ensemble du personnel**  
**Ensemble des Elu(e)s**

## NOTE DE SERVICE

Mesdames, Messieurs, cher(e)s élu(e)s, cher(e)s agent(e)s municipaux,

Dans le cadre des économies d'énergie et dans le cadre de la santé et du bien-être au travail, nous vous informons que l'utilisation des ascenseurs sera dorénavant **strictement** réservée au public, aux Personnes à Mobilité Réduite et aux agents présentant des pathologies.

Comptant sur votre compréhension.

Toutes nos salutations distinguées.

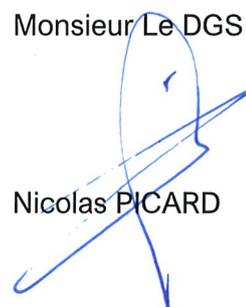
Madame La DGS



Christelle CHEMINEL



Monsieur Le DGS



Nicolas PICARD